

## RENEWABILITY ENERGY INC.

### Garantie du fabricant pour l'unité de récupération de chaleur des eaux de drainage Power-Pipe<sup>MD</sup>

#### **Général :**

Le fabricant s'engage à réparer ou à remplacer l'unité Power-Pipe<sup>MD</sup> dans l'éventualité d'une défectuosité survenant au cours de la période de garantie de 10 ans à compter de la date de fabrication et selon les conditions de cette garantie. L'unité réparée ou remplacée par le fabricant sera garantie pour la portion résiduelle de la garantie originale.

#### **La garantie sera non-applicable ou annulée si :**

- L'installation n'est pas réalisée en conformité avec les instructions (et/ou le vidéo) fournis, ou n'est pas conforme au code local ou provincial.
- La défaillance du Power-Pipe<sup>MD</sup> est causée par une pression excessive (plus de 160 psi). Une condition de pression excessive peut résulter de l'addition d'une soupape de réduction, d'un compteur d'eau ou d'un clapet anti-retour du système municipal d'alimentation en eau d'une habitation unifamiliale.
- Une soupape de décharge approuvée n'est pas installée au chauffe-eau primaire.
- Le Power-Pipe<sup>MD</sup> n'est pas relié à la colonne de chute (e.g. conduit d'évacuation d'un poêle à bois, d'une fournaise, etc.).
- Le Power-Pipe<sup>MD</sup> est endommagé par abus, feu, inondation et autres conditions similaires.
- Le serpentin d'eau froide n'est pas alimenté avec une eau potable, sans contaminant susceptibles de provoquer une inhibition du débit.
- L'étiquette originale sur laquelle figurent le numéro de modèle ainsi que le numéro de série a été endommagée ou est non lisible pour fin d'application de la garantie.

#### **Diagnostic d'un problème avec l'unité et procédures de réclamation :**

Avant de retirer votre Power-Pipe<sup>MD</sup> et de le retourner au fabricant, contactez le fabricant afin de confirmer que l'unité est toujours couverte par la garantie ainsi que pour obtenir les instructions de retour et votre code de retour. Seulement le fabricant est habilité à valider une couverture de garantie pour la réparation ou le remplacement d'une unité Power-Pipe<sup>MD</sup>.

Le fabricant vous dirigera à la personne en mesure de vous aider à régler le problème. Ne disposez pas de l'unité défectueuse, car celle-ci est requise pour fin de crédit si le système de récupération de la chaleur est toujours couvert par la garantie. Le fabricant inspectera toute unité défectueuse pour fin d'amélioration de produit.

#### **Responsabilité relative à la main d'œuvre et au transport :**

Cette garantie ne couvre aucun frais de livraison ou de transport ainsi qu'aucun frais de main d'œuvre associé au service, à la désinstallation ou à la réinstallation d'une unité de remplacement Power-Pipe<sup>MD</sup>. Toutes dépenses décrites précédemment sont à la charge du client. Si l'unité Power-Pipe<sup>MD</sup> est réputée couverte par la garantie, le fabricant expédiera une unité de remplacement à la localisation du client, sans frais. Le client doit défrayer les frais de transport afin de faire parvenir l'unité défectueuse au fabricant avant de recevoir son unité de remplacement.

#### **Autres conditions générales à la garantie :**

Quiconque n'est autorisé à offrir de garantie additionnelle au nom du fabricant. Toute garantie offerte par une tierce partie autre que le fabricant ne sera honorée par le fabricant. Le nombre d'unité de remplacement est limité à une (1) par achat original. Une preuve d'achat doit être fournie en cas de différend. Si, pour une circonstance exceptionnelle, une unité de remplacement est prouvée défectueuse, une unité additionnelle sera fournie afin de remplir l'obligation d'honorer la période de validité de la garantie. Une unité Power-Pipe<sup>MD</sup> n'est pas considérée défectueuse et ne sera pas remplacée pour des raisons d'odeur, de décoloration ou d'eau rouillée. Le fabricant n'assume aucune responsabilité si l'unité n'est pas installée ou utilisée en conformité avec le guide d'instruction du produit.

Nous recommandons de confirmer nos coordonnées en nous téléphonant ou en visitant notre site web.



[www.renewability.com](http://www.renewability.com)

**RenewABILITY Energy Inc.**

Tél.: (519) 885-0283

Sans frais : (877) 606-5559

Télex. : (519) 885-4475

[www.renewability.com](http://www.renewability.com)